

Autorisation à recourir à une opération de  
financement participatif.

## Conseil d'administration du 28 septembre 2016

### Délibération 2016/09/CA-102

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;*

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;*


*Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;*

*Considérant la nécessité de restaurer des pièces de grande valeur du patrimoine scientifique de l'université,*

**Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent le Service Commun d'Etude et de Conservation des Collections Patrimoniales à recourir à une opération de financement participatif avec la plateforme Culture Time, afin de soutenir le patrimoine scientifique.**

Toulouse, le 28 septembre 2016  
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36  
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0

Attribution d'une subvention à l'AEGEE.

## Conseil d'administration du 28 septembre 2016

### Délibération 2016/09/CA-103

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 et L.952-6 ;*

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers attribuent une subvention d'un montant de 5 000 € à l'AEGEE (Association des Etats Généraux des Etudiants de l'Europe) afin de soutenir le « Festival Erasmus » du 1<sup>er</sup> octobre 2016. Ce montant sera financé sur le programme Erasmus.**

Toulouse, le 28 septembre 2016  
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36  
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0